

[Comment la France se compare aux Européens sur le « quoi qu'il en coûte »](#)
Renaud Honoré, *Les Echos*, 6 janvier 2021

Une étude du Conseil national de productivité publiée ce mercredi juge que le montant des mesures d'urgence de la France est moindre que celui des pays voisins. Le gouvernement conteste cette évaluation et prépare de nouvelles aides pour les grandes structures de l'hôtellerie et de la restauration.



Comment dit-on « quoi qu'il en coûte » en anglais, allemand, espagnol ou italien ? Lors de ses vœux du 31 décembre, Emmanuel Macron a assuré que la France est l'un des pays « *qui est le plus intervenu pour protéger et accompagner les jeunes, les travailleurs, les entrepreneurs* ». Un rapport du Conseil national de productivité paru ce mercredi vient relativiser cette affirmation [régulièrement avancée par l'équipe gouvernementale depuis quelques semaines](#) .

Si Bercy a ouvert le robinet à aides comme jamais, bien plus que lors de la crise financière de 2008, la « *réponse budgétaire en 2020 de la France* » se situe pourtant « *dans la moyenne basse des six plus grandes économies de l'Europe* », écrivent les économistes de cette instance. Une pierre dans le jardin du gouvernement - qui conteste ces chiffres - au moment où les acteurs économiques continuent de réclamer de nouvelles aides pour les secteurs en difficulté.

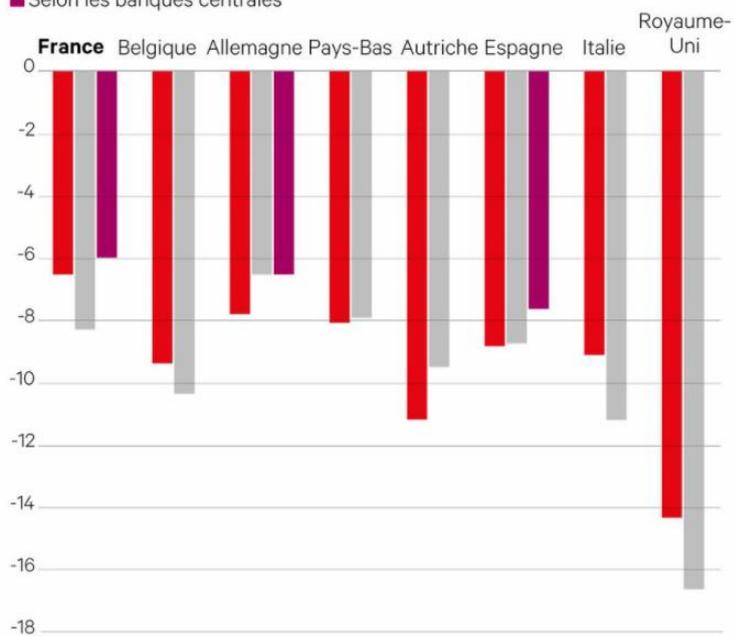
La question de la restructuration de la dette des entreprises va se poser dès cette année

Le Conseil national de productivité s'est astreint à un travail de fourmi pour arriver à ces conclusions, tentant de recenser toutes les mesures annoncées en cascade par les différents pays européens. La comparaison peut être abordée de plusieurs façons. D'abord en regardant [l'évolution du déficit entre 2019 et 2020](#) . En France, cette variation est « *d'une ampleur inédite* », mais « *moins importante que celle des autres six plus grandes économies de la zone euro et surtout du Royaume-Uni si on retient les prévisions de l'OCDE* ».

Variation du solde public entre 2019 et 2020

En points du PIB

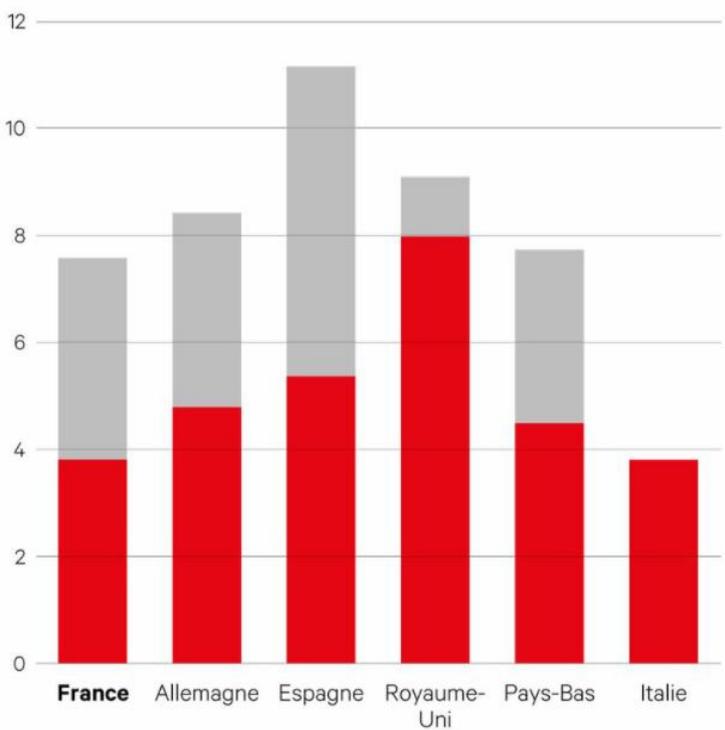
- Selon l'OCDE
- Selon les sources gouvernementales
- Selon les banques centrales

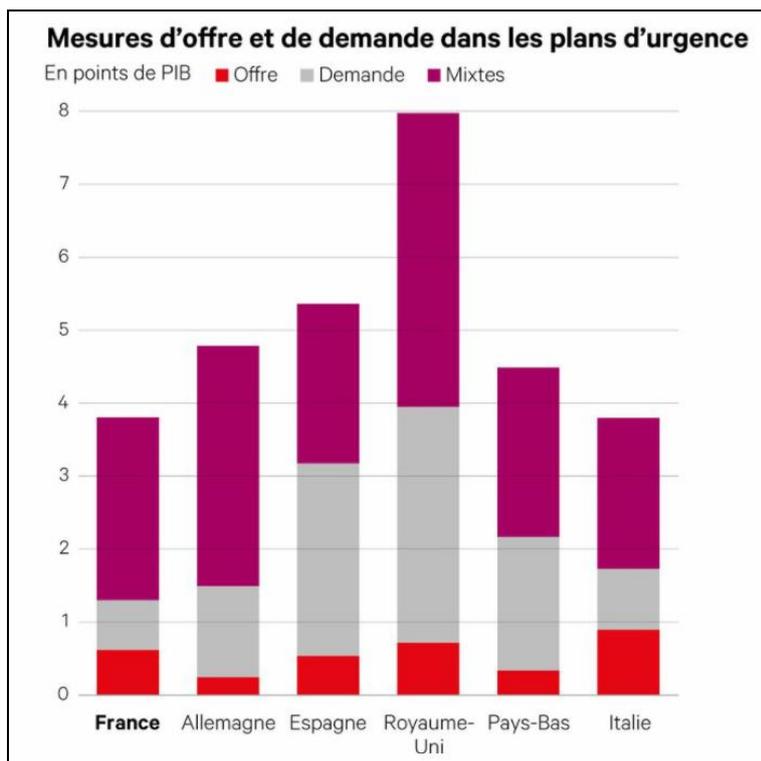


Plans d'urgence et de relance annoncés

Hors mesures de liquidité, en points de PIB

- Mesures d'urgence
- Mesures de relance





Montant plus modéré

Surtout, si l'on regarde stricto sensu les aides d'urgence et les plans de relance annoncés, alors la « *France a engagé des mesures d'un montant un peu plus modéré, équivalent à 7,6 % de son PIB (185 milliards d'euros)* », est-il écrit dans le rapport. Par comparaison, l'effort espagnol est de 11,2 % de son PIB, celui du Royaume-Uni de 9,1 % et celui de l'Allemagne, pourtant bien moins touchée par la crise économique, de 8,4 %.

Les économistes relèvent que l'Hexagone se distingue de deux façons. D'abord par des « *mesures d'urgence de moindre ampleur* ». Ces dernières, **qui regroupent des dispositifs comme le fonds de solidarité ou le chômage partiel**, représentent 3,8 % du PIB en France, contre 8 % au Royaume-Uni, 5,4 % en Espagne, 4,8 % en Allemagne, 4,5 % aux Pays-Bas ou encore 3,8 % en Italie. Par ailleurs, **le plan de relance** de Paris est un peu plus élevé que celui présenté par Berlin (3,8 % de son PIB contre 3,6 % en Allemagne) mais avec « *une mise en oeuvre a priori plus étalée dans le temps (quatre années contre deux seulement en Allemagne)* ».

Analyse contestée

Cette analyse est contestée par Bercy. « *Les chiffres évoluent constamment avec la situation sanitaire, et arrêter les compteurs à un moment précis n'a aucun sens* », répond le ministère de l'Economie. Ce dernier a d'ailleurs réévalué à 4,4 % l'effort en matière d'aides d'urgence après les dernières annonces de décembre. « *On est dans la moyenne de pays voisins ou dans la même situation que nous, comme le Japon* », renchérit cette source.

Le cabinet du ministre de l'Economie, Bruno Le Maire, souligne par ailleurs qu'il « *y a un énorme écart entre les annonces politiques et ce qui est réellement dépensé. Pour les prêts garantis, la France a ainsi engagé 42 % de l'enveloppe qu'elle avait promise, contre 9 % pour l'Allemagne ou 20 % pour le Royaume-Uni* ». Et « *de toute façon, pour qui aurait-il fallu dépenser plus ? Nous constatons que les faillites*

d'entreprises ont été moindres de 30 % l'an dernier, et que le pouvoir d'achat n'a reculé que de 0,3 %. Nous avons bien mis l'argent qu'il fallait pour éviter la catastrophe économique », répond un proche du ministre de l'Economie.

Débat sur l'effort budgétaire

Ce questionnement sur la réalité de l'effort budgétaire de l'exécutif devrait en tout cas nourrir le débat sur les nouvelles aides aux secteurs en difficulté réclamées par les acteurs économiques. C'est notamment le cas des professionnels de l'hôtellerie-restauration, qui aimeraient pouvoir toucher jusqu'à 3 millions d'euros par an. Il y a un mois, l'exécutif avait pourtant déjà nettement revu à la hausse (jusqu'à 200.000 euros par mois) le plafond de l'aide apportée via le fonds de solidarité. *« Nous avons identifié un problème pour les très grosses structures - soit environ un millier d'établissements - pour qui ces 200.000 euros par mois ne suffisent pas nécessairement. Nous travaillons à un nouveau dispositif »,* reconnaît-on à Bercy.

Bruxelles permet une aide pouvant aller jusqu'à 3 millions par an, mais seulement quand il s'agit de couvrir une partie des charges fixes, ce qui n'est pas le cas pour le dispositif adopté en France pour le moment. Bercy étudie la piste parmi d'autres, mais elle présente des complexités.

Soutenir la reprise des secteurs les plus en difficulté

Le président du Medef, [Geoffroy Roux de Bézieux](#), a aussi évoqué mercredi sur [France Info](#) la nécessité de doter le plan de relance d'un *« deuxième volet »* destiné à soutenir la reprise des secteurs les plus en difficulté, jugeant qu'*« il n'y avait rien [...] pour les hôtels, pour l'événementiel, les stations de ski, pour tous ces gens-là, qui ont eu une année 2020 catastrophique et auront de nouveau une année 2021 catastrophique »*. Dans l'esprit du président du Medef, il s'agit de préparer des mesures pour le moment où ces secteurs rouvriront réellement, dans quelques mois.

« Si les salons professionnels doivent être relancés à la rentrée de septembre, il faudra un coup de pouce financier d'une manière ou d'une autre. On peut aussi imaginer des investissements publics dans le parc hôtelier pour les aider », précise aux « Echos » Geoffroy Roux de Bézieux. Il défend aussi des mesures ciblées comme les *« chèques verts »*.